Extrait d'un volume de notre collection TÀP
http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180

17

Descartes et la Bible

Descartes n'a pas facilement la Bible à la bouche, ou sous la plume, même s'il l'a dans sa bibliothèque, celle-ci ne comportât-elle que deux livres[1]. Sa métaphysique ne s'appuie sur aucune citation biblique, et l'*Epître dédicatoire* aux *Méditations* ne fait référence qu'aux deux lieux scripturaires classiques (Sag. 13, 9 et Rm 1, 19-20, AT VII, 2 = IX-1, 5) où l'Ecriture affirme la possibilité de connaître Dieu autrement que par elle-même. La métaphysique cartésienne, ou plutôt sa simple présentation sous la forme de la dédicace aux théologiens de la Sorbonne, ne cite l'Ecriture que pour légitimer la possibilité de s'en passer. En physique, il est remarquable que Descartes déserte les lieux communs bibliques des savants et des philosophes, parcourus par Galilée et Mersenne avant Malebranche, Leibniz et Newton, que sont les Psaumes (dont, par ex., le très célèbre « In lumine tuo videbimus lumen », Ps 35, 10) et le livre de Job, presque aussi fréquemment cités que la Genèse — et même dans son traité de l'arc-en-ciel, *Les Météores*, disc. VIII, Descartes, à la différence de ses prédécesseurs et de ses contemporains, ne fait référence ni à Gn 9, 12-17 et à l'alliance noachique, ni à Eccli. 43, 11. Sa morale mentionne moins les conseils évangéliques que les vertus stoïciennes, et dans son « échantillon de théologie », pour rendre compte

1. *A Mersenne*, 25 décembre 1639, AT II, 630 : « Du reste, je ne suis point si dépourvu de livres que vous pensez, et j'ai encore ici une *Somme* de saint Thomas, et une Bible que j'ai apportée de France. » Nous citons, sauf exception, Descartes dans l'édition ADAM-TANNERY, *Œuvres de Descartes*, nouvelle présentation par P. COSTABEL et B. ROCHOT, Paris, Vrin-CNRS, 1966 sq., abrégée AT, puis nous indiquons le tome et la page.

de la transsubstantiation selon les principes de sa physique, Descartes ne cite qu'une fois les *ipsissima verba* de l'institution de l'Eucharistie, selon la première lettre aux Corinthiens (AT IV, 346).

Quand Descartes mentionne les *Scripturae sacrae* en général (ce qui arrive une dizaine de fois, majoritairement dans sa *Correspondance*), c'est principalement pour préciser le rapport des vérités rationnelles, obtenues par la lumière naturelle et qui appartiennent aux « sciences humaines », et des vérités révélées, qui « servent au salut ». Henri Gouhier a étudié ces « rapports de la raison et de la foi » dans *La pensée religieuse de Descartes* (Paris, 1924, 1972[2]). Mais s'il conclut à l'accord de la raison et de la foi, c'est en précisant que « dans la pratique, Descartes se garde bien d'invoquer la Bible ». En fait, à la pleine époque des controverses, qu'il est loin d'ignorer[2], Descartes semble régler un usage minimal de l'Ecriture, qui puisse obtenir un accord en deçà des clivages confessionnels (AT VIII-2, 111), tout en en critiquant les emplois abusifs, au premier chef ceux de Voet, théologien calviniste contre-remontrant, professeur à l'Université d'Utrecht.

Quand Descartes fait une citation précise de l'Ecriture (ce qui arrive une cinquantaine de fois), il le fait, si l'on peut dire, en passant, sans volonté d'éclairer le texte biblique lui-même. Trois types d'occurrences se présentent :

1) Des usages rhétoriques ou proverbiaux (six ou sept cas), ou polémiques (qui viennent alors le plus souvent de l'adversaire, une douzaine de cas) des citations scripturaires.

2) Descartes reprend une référence qui lui est soumise, par un correspondant, ou dans les *Objections*, et la réutilise à son propre compte (une petite dizaine de textes encore, auxquels il faut ajouter les huit références de l'*Entretien avec Burman*).

3) Descartes cite de lui-même, ce qui est rare, et sans grand profit exégétique. Il arrive du reste que la référence à l'Ecriture masque une difficulté conceptuelle plus qu'elle ne contribue à l'éclairer, comme c'est le cas pour la notion d'image et ressemblance ou pour le thème de la bonté de Dieu dans les *Méditations*, ou même qu'elle crée un problème supplémentaire, comme la faute commise par Descartes dans une référence au *Prologue de saint Jean* (où il substitue *propter* à *per* en Jn 1, 3) lui sert à appuyer l'idée si l'on peut dire pré-spinoziste selon laquelle l'homme n'est pas la fin de la création (*à Chanut*, 6 juin 1647, AT V, 53). Mais ce dernier cas, où Descartes cite de lui-même, outre la tentative de

2. En témoignent de très nombreux passages de la *Correspondance*, mais aussi tous les textes de *La querelle d'Utrecht* (voir, sous ce titre, les textes établis, traduits et annotés par Theo VERBEEK, Paris, 1988), où VOET et SCHOOCK, dans l'*Admiranda Methodus*, accusent Descartes d'être socinien et remontrant, puis vorstien; ou encore *L'Entretien avec Burman*, où DESCARTES, sur la conciliation de l'immutabilité de Dieu et des prières (du point de vue moral), dit son accord avec les Gomaristes et son désaccord avec les Arminiens.